

Magazine d'informations • Novembre 2024

DUGNY

Plus #13



Sécurité :

Baisse de 36%
des cambriolages à Dugny !



ETAT CIVIL

NOS BÉBÉS

SEPTEMBRE : Zeinabou DIABIRA, Tyler BULLET CEPHAS

OCTOBRE : Loujayn NOUARI

NOS MARIÉS

SEPTEMBRE : Younès ZANTOUR et Sabrina HARIZI, Mohammed MESSABIHI et Monique CAMPAGNE

OCTOBRE : Yogarajah RASARETNAM et Pukalentini KULANTHAIVEL

NOS DISPARUS

SEPTEMBRE : Hachemi MAHDAD, Djamila KOURTAA

OCTOBRE : Khaled BENCHAA, Fritzner PIERRE, Fatma CHERIF, Louis MIGNOT, Georges PASCAL

SOMMAIRE

Plus d'images

Retour sur les événements

P. 4-7

Plus d'action

Sécurité : Un engagement fort de la Municipalité

P. 8-11

Plus d'actus

La Gare de la Ligne 17

Air France célèbre ses 90 ans

LABAZ, l'appli bons plans

PLU Intercommunal

P. 12-15

Expression libre

P. 16

Agenda

P. 17

Plus d'infos

Brèves

P. 18-19

Hôtel de Ville - 1 rue de la Résistance

93440 Dugny - 01 49 92 66 66

Site Internet : www.ville-dugny.fr

Directeur de la publication :

Quentin GESELL - Maire

Directrice adjointe de la rédaction

Conception graphique et

réalisation : Manuela DOS SANTOS

Photos : @service communication

@MarieLopezVivanco @1616prod

novembre 2024 - Tiré à 5000 ex.

Imprimeur : Desbouis Gresil

Distributeur : Champar

DUGNY
Plus^{#11}





NOUS METTONS LES MOYENS POUR UNE VILLE PLUS SÉCURISÉE

Durant l'été dernier, nous avons pu saluer la mobilisation exemplaire de nos policiers, gendarmes, militaires ou encore pompiers, tant à l'échelle nationale que locale, et en particulier à Dugny, à l'occasion des Jeux de Paris 2024.

Je tiens à saluer l'engagement de nos forces de l'ordre, tout en ayant une pensée toute particulière pour nos gendarmes de la Caserne de Rose, qui ont joué un rôle essentiel durant toute cette période, notamment en assurant la sécurité des relais des flammes olympiques et paralympiques à travers la France mais aussi aux abords des sites des épreuves ou dans les transports à Paris.

Depuis le début de notre mandat, **nous avons placé la sécurité et la tranquillité publique au cœur de notre action.** De nombreux moyens ont été mobilisés pour tendre vers un environnement plus sûr à Dugny. L'ouverture d'un nouveau poste de Police municipale et le triplement des effectifs de la Police municipale symbolisent notre engagement. La modernisation des outils ainsi que le renforcement du dispositif de vidéoprotection avec l'installation de nouvelles caméras dans les points stratégiques de la ville contribuent également à la réussite de ces engagements.

Nous avons aussi multiplié les partenariats avec les services de l'État, relancé le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et Radicalisation (CLSPDR), et

déployé des actions de sensibilisation et de prévention dans nos quartiers. Ces initiatives, renforcées par la création d'activités jeunesse tel le « bootcamp » avec les forces de l'ordre, visent à créer du lien et à impliquer toutes les générations dans la co-construction d'une ville plus apaisée.

Ces efforts portent leurs fruits. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **sur les douze derniers mois, nous avons enregistré une baisse de 30 % des violences physiques crapuleuses et une réduction de 36 % des cambriolages** (chiffres DTSP93). Ces résultats, loin d'être le fruit du hasard, sont le reflet d'une stratégie cohérente, bâtie autour de la proximité, de la prévention et de l'efficacité.

« Continuons d'avancer, ensemble, vers une ville plus sûre et plus sereine ».

Mais notre travail ne doit pas s'arrêter là et nous devons aller plus loin. La sécurité est un enjeu permanent qui nécessite un engagement de tous les instants. **Nous continuerons de renforcer nos actions, de développer de nouveaux projets et d'adapter nos moyens pour répondre aux besoins de tous les habitants de Dugny.**

Continuons d'avancer, ensemble, vers une ville toujours plus sûre et plus sereine.

Quentin GESELL
Maire de Dugny



15 septembre - L'association Amazigh de Dugny a organisé son deuxième **marché artisanal berbère** à la salle Henri Salvador. L'occasion pour les visiteurs de découvrir de nombreux produits, objets et saveurs présentés par près d'une vingtaine d'artisans.



21 septembre - Plus de 120 personnes se sont retrouvées à la salle Henri Salvador pour la première édition de la **Dictée géante** à Dugny, animée par Rachid Santaki et Mohamed Koussa.



25 septembre - Quentin Gesell, Maire de Dugny, et Sonia Iferhaten, Adjointe déléguée à la Petite enfance, sont allés à la rencontre des personnels des deux **crèches municipales**. L'occasion d'échanger sur les projets du multi accueil municipal et de la crèche « les petits Arcs-En-Ciel » pour cette année 2024/2025.



1^{er} octobre - Dans le cadre de la programmation de la **Semaine Bleue**, les seniors dugnysiens ont eu la possibilité de visiter le **Château de Montataire**, dans l'Oise, ainsi que les carrières souterraines de Saint-Maximin.



3 octobre - La Semaine Bleue s'est poursuivie toute la semaine avec, notamment, son traditionnel **Thé dansant** à l'Espace municipal des seniors.



3 octobre - La façade de l'Hôtel de Ville s'est parée de sa tenue dédiée au mois de mobilisation **Octobre Rose**, symbole de l'engagement municipal dans la lutte contre le cancer du sein.



9 octobre - Monsieur le Maire, Quentin Gesell, représentait notre ville au Musée de l'Air et de l'Espace pour la **prise de commandement du colonel Frédéric Réhault**, commandant le groupement de gendarmerie des transports aériens Nord dont Dugny et l'Aéroport de Paris-Le Bourget dépendent.

10 octobre - Le Relais Petite Enfance, anciennement Relais des Assistantes Maternelles, a lui aussi repris ses activités en septembre. Situé au sein de la résidence L'Éguiller, il s'agit d'un véritable appui pour les assistantes maternelles dugnysiennes.



17 octobre - Le **Mammobus** a fait une nouvelle fois étape à Dugny pour Octobre rose. L'occasion de permettre à de nombreuses femmes de réaliser un dépistage du cancer du sein gratuit et à deux pas de leur domicile.



900 Visiteurs

19 et 20 octobre - Le **Salon des Jeux Vidéo** a rassemblé une nouvelle fois petits et grands autour des jeux iconiques des différentes consoles présentées durant le week-end.



Vacances de la Toussaint - Durant les vacances scolaires, la Municipalité a proposé des **stages sportifs** ainsi que des **sessions d'apprentissage du vélo**. L'occasion pour nos futurs cyclistes d'être également sensibilisés sur le code de la route.





DOSSIER

– SÉCURITÉ –

Un engagement fort de la Municipalité

Depuis leur élection en 2020, le maire Quentin Gesell et la Municipalité ont fait de la sécurité des habitants une priorité. Un axe majeur de cette politique : le renforcement des effectifs de la Police municipale, un service clé pour renforcer tranquillité et bien-être dans notre commune.

Des effectifs en nette augmentation

Dès le début de son mandat, Quentin Gesell et la Municipalité ont pris la décision d'augmenter considérablement les moyens alloués à la Police municipale. En quelques mois, **le nombre de policiers municipaux a triplé**. Une évolution significative qui permet d'assurer une présence plus soutenue sur le terrain, tout au long de la semaine. À ces effectifs s'ajoutent les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), dont les effectifs ont également été renforcés. Leur rôle est primordial pour veiller à la bonne application des règles de stationnement et assurer une présence apaisante sur l'espace public.

Un centre de supervision vidéo plus efficace

En parallèle de l'augmentation des effectifs, **la Municipalité a également investi dans la modernisation des moyens technologiques** de la Police municipale. Désormais, des opérateurs vidéo sont présents pour assurer un suivi en continu des caméras de vidéo-protection. Ce dispositif permet de mieux prévenir les incidents et de réagir plus rapidement en cas de besoin. «*La vidéoprotection est un outil précieux, mais elle ne remplace pas l'humain. Nous veillons à renforcer notre présence sur le terrain tout en utilisant la technologie pour garantir la sécurité de tous*», précise Thierry Pichot-Maufroy, adjoint au maire délégué à la Sécurité.

Un nouveau poste de police pour de meilleures conditions d'accueil

Au début de l'été, la ville a franchi une étape supplémentaire avec **l'ouverture d'un tout nouveau poste de police municipale**, sur la place Gabriel Péri. Ce bâtiment moderne et fonctionnel offre des conditions de travail optimales aux agents, tout en permettant un accueil du public adapté et efficace. Situé en plein cœur de la ville, ce nouveau poste facilite l'accès des habitants aux services de la Police municipale. «*Nous avons souhaité créer un lieu ouvert et accessible, à l'image de notre vision d'une police de proximité*», explique Quentin Gesell.

Une police de proximité au service des habitants

L'objectif est clair : renforcer une présence humaine et visible dans tous les quartiers de la commune. Cette stratégie de proximité vise aussi à favoriser le lien direct entre la population et les forces de l'ordre. «*Nos policiers municipaux ne sont pas là uniquement pour sanctionner, ils sont avant tout des acteurs du vivre-ensemble*, souligne l'élu. *Ce programme ambitieux répond à une demande croissante des habitants pour une ville plus sereine et sécurisée*».





Des missions très variées

Souvent perçue comme responsable uniquement du respect des règles de stationnement et de circulation, la Police municipale joue pourtant un rôle bien plus étendu dans la protection et la tranquillité publique. Ses interventions vont de l'évacuation régulière de campements illicites à la prise en flagrant délit de cambriolages, comme en août 2023, lorsque deux agents ont pu surprendre un individu en pleine effraction dans un appartement.

En mars 2024, la Police a également interpellé un individu tentant de s'infiltrer dans l'aéroport du Bourget, témoignant de sa vigilance face aux menaces potentiellement sensibles. Les agents

sont aussi intervenus pour des affaires de recel de marchandises volées durant l'été dernier. En collaboration avec d'autres services, elle participe aussi aux contrôles visant à lutter contre la fraude aux finances publiques et à veiller à la salubrité des commerces. Les missions de la Police municipale couvrent ainsi une large palette de besoins.

Outre ces actions, nos agents assurent la sécurisation de grands événements municipaux comme la Fête de la Musique et les festivités du 14 juillet, garantissant un environnement sûr pour les habitants.

Cause animale : une police mobilisée !

Depuis 2021, la Police municipale est **activement impliquée dans la protection animale, avec une moyenne de 60 captures d'animaux effectuées par an**. Chaque animal capturé est confié à des services spécialisés qui assurent leur transfert vers des refuges adaptés. Le 30 juin dernier, la Police municipale a également procédé à l'interpellation d'un individu en situation irrégulière procédant à des captures illicites d'espèces protégées, place Valérie André.

La police municipale veille également au respect de la réglementation des chiens dits «catégorisés», en réalisant des contrôles réguliers. Pour rappel, tous les propriétaires de ces chiens doivent enregistrer leurs animaux auprès de la Police municipale. En cas de non-respect des obligations, des sanctions peuvent s'appliquer, telles que la perte du permis de détention ou des amendes pour les infractions constatées.



Vidéoprotection : des résultats encourageants

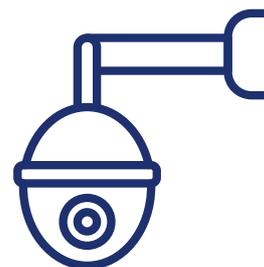
Depuis 2020, la Municipalité a **installé 23 nouvelles caméras de vidéoprotection**, portant leur total à 66 sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif permet aux agents d'intervenir plus rapidement et contribue à des avancées significatives dans les enquêtes. Grâce à ces installations, **le taux d'élucidation des délits a augmenté de près de 21 % sur les 12 derniers mois à Dugny !**



Mise en place de la
vidéoverbalisation pour
lutter contre le stationnement
gênant et très gênant
(En accord avec la Préfecture)



OUVERTURE
d'un nouveau poste
de Police municipale



66 CAMÉRAS
de vidéoprotection
(+23 depuis 2020)



Plus de **40** véhicules
saisis dans la lutte contre
les rodéos urbains
depuis 2020



**Triplement des effectifs
de la Police municipale**



-30%
de violences physiques
crapuleuses
(sur les 12 derniers mois)



-36%
de cambriolages
(sur les 12 derniers mois)

Relance du Conseil Local
de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance et
Radicalisation



Déploiement
du dispositif «Opération
Tranquillité Vacances»



Partenariat renforcé
avec la Police nationale



Obtention du label
« Ville prudente »



Organisation d'actions
de prévention
dans les quartiers

La Gare de la Ligne 17, sur la bonne voie

Les travaux de génie civil de la future gare de la Ligne 17 «Dugny - Le Blanc-Mesnil - Le Bourget Aéroport» sont terminés. De la surface aux quais, tous les niveaux souterrains sont construits. L'imposant escalier, qui fera la jonction entre le parvis du Musée de l'Air et de l'Espace et le niveau -1, a également pris place.

Monsieur le Maire, Quentin Gesell, et Monsieur le sénateur Vincent Capo-Canellas ont récemment eu l'occasion de visiter le chantier et de faire un point d'étape avec les entreprises. Les ouvriers sont à pied d'œuvre pour débiter les aménagements intérieurs, peindre les murs et installer les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité en attendant la pose des premiers escaliers mécaniques. Dans les prochaines semaines, la construction du bâtiment principal de la gare va débiter !



La première rame livrée à Aulnay !

8 ans après le début de la construction de la ligne 17, une étape aussi décisive que symbolique vient d'être franchie : l'arrivée de la toute première rame d'essais de ces deux lignes au centre d'exploitation d'Aulnay.

Parties des ateliers du fabricant Alstom à Valenciennes, les trois voitures de ce premier train ont été acheminées une par une dans la soirée du 2 octobre, à bord d'un convoi exceptionnel. Les équipes ont ensuite pu procéder à leur assemblage mécanique et électrique avant de débiter les « essais statiques » du train : il s'agit d'une série de tests effectués sur la rame à l'arrêt, permettant de vérifier le bon fonctionnement de tous ses équipements (lumière, climatisation, sonorisation, ouverture des portes, système de freinage, étanchéité...).

Articles réalisés avec la Société des Grands Projets.

Air France célèbre ses 90 ans avec un avion baptisé « Dugny »



Le 7 octobre 1933, le premier vol d'Air France décollait de l'aérodrome de Dugny-Le Bourget, marquant le début d'une aventure aérienne qui a façonné l'histoire de l'aviation commerciale française. Afin de célébrer le 90^e anniversaire de cet événement marquant, la compagnie a rendu un hommage symbolique à notre ville en baptisant l'un de ses Airbus A320 du nom de « Dugny », au début de l'année 2024.

Ce geste commémoratif souligne l'importance de ce moment fondateur dans l'histoire de la compagnie, alors qu'Air France continue d'être un acteur clé dans le secteur aérien mondial.

Si vous voyagez prochainement vers une destination en Europe ou au Maghreb avec Air France, vous pourriez avoir la chance de voler à bord de cet appareil symbolique. Ouvrez l'œil !

LABAZ, l'appli bons plans de la région pour les 15-25 ans !

LABAZ est l'application mobile du conseil régional d'Île-de-France destinée aux Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux-concours...

En téléchargeant LABAZ sur votre smartphone vous bénéficierez de :

- **100€** pour vous inscrire à une activité sportive ou culturelle (pour les 15-17 ans),
- **100€** remboursés sur le forfait Navigo Imagine R lycéen,
- **100€** pour acheter un vélo mécanique (pour les 15-25 ans),
- **1 300€** pour financer votre permis de conduire, si vous êtes inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle (pour les 18-25 ans),

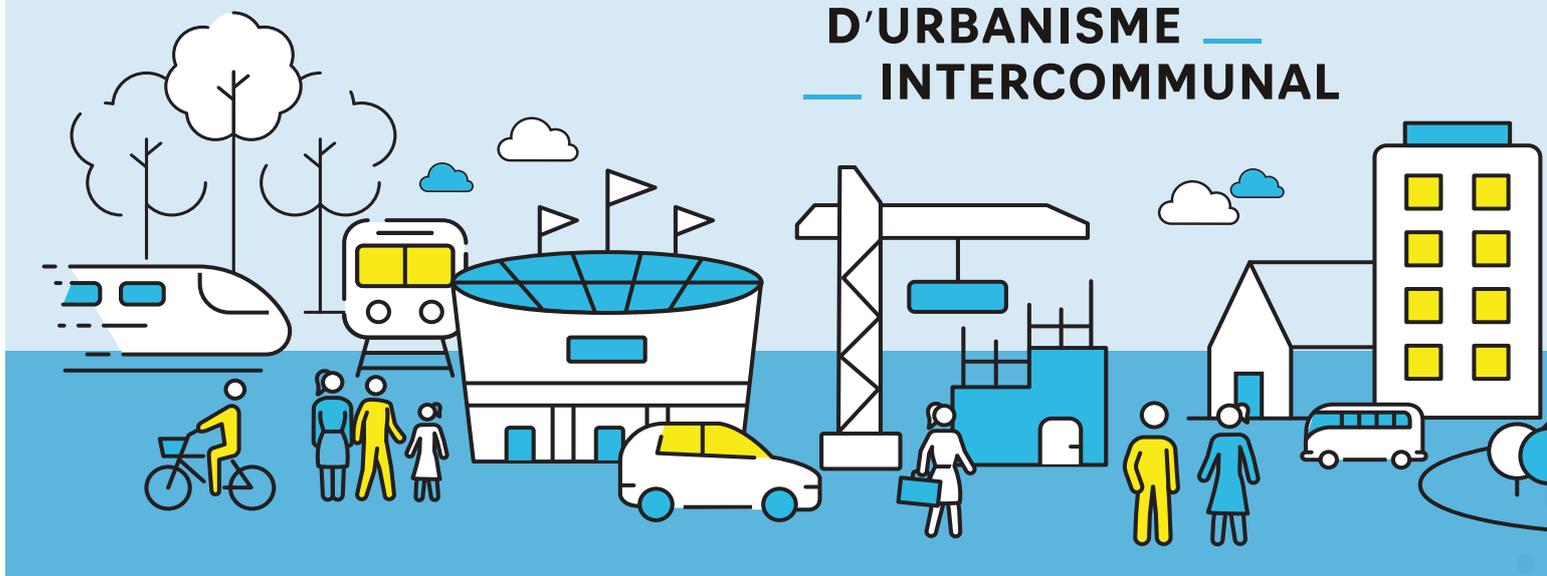
- **Des bons plans et des jeux-concours** pour obtenir des places gratuites pour assister à des compétitions sportives, des festivals de musique (We love Green, Solidays, Rock-en-Seine), des salons (Vivatech), des films ou encore un bon d'achat pour le Festival du livre...

« Avec Valérie Péresse, Présidente de la région Île-de-France, nous avons souhaité développer une application qui centralise tous les dispositifs et les bons plans destinés aux franciliens âgés entre 18 et 25 ans. Nul doute que cela bénéficiera à de nombreux jeunes dugnysiens ! », précise Geoffrey Carvalhinho, conseiller régional, délégué spécial chargé de la Jeunesse.



PLUi

— PLAN LOCAL D'URBANISME — — INTERCOMMUNAL



— PLU Intercommunal — Participez à l'enquête publique

Du 25 novembre au 26 décembre inclus, vous pourrez donner votre avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Paris Terres d'Envol.

Quels enjeux ?

Fruit d'une étroite collaboration entre les huit villes de Paris Terres d'Envol (Dugny, Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les grandes orientations en matière d'aménagement pour les 15 prochaines années et les règles de construction applicables sur tout le territoire.

Véritable « projet de territoire », il vise 4 grands objectifs :

- Un territoire attractif, productif et inclusif.
- Un territoire au cadre de vie et à l'identité préservés.
- Un territoire accessible à tous et acteur de la mobilité durable.
- Un territoire sobre et écologique.

L'enquête publique

L'élaboration du PLUi a débuté, fin 2020, par une première étape de diagnostic du territoire et la définition du projet d'aménagement et

de développement durables (PADD), suivie de l'élaboration du dispositif réglementaire. Chaque étape a mobilisé les élus, acteurs locaux, et habitants à travers une large concertation publique menée jusqu'en avril 2024.

Du 25 novembre au 26 décembre inclus, une enquête publique sera donc ouverte concernant ce PLUi. Après 2 années de concertation, le Conseil de territoire de Paris Terres d'Envol a arrêté, au mois de juin, le projet de PLUi et les habitants sont désormais invités à consulter les documents et à exprimer leur avis sur ce projet structurant pour l'avenir de notre territoire. Chacun peut participer en déposant ses observations en ligne ou dans le registre prévu à cet effet au sein de l'Hôtel de Ville. Cette consultation citoyenne est une occasion pour tous de contribuer à l'évolution de notre cadre de vie.

Au terme de l'enquête publique, l'approbation définitive du PLUi est envisagée au 1^{er} semestre 2025.

PLUi : ce que la Municipalité a demandé pour Dugny

Depuis plusieurs mois, la Municipalité a travaillé avec les services de Paris Terres d'Envol à l'élaboration des règles en matière d'urbanisme spécifiques à la Ville de Dugny. Ces nouvelles règles permettront de répondre à plusieurs enjeux tout en ayant comme objectif premier de défendre l'identité territoriale de la commune.

Les principaux objectifs fixés pour la municipalité sont de :

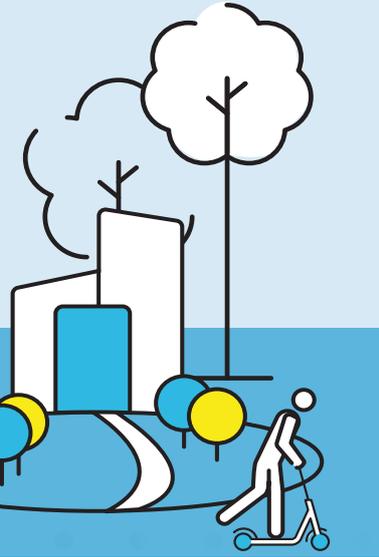
- protéger les zones pavillonnaires,
- fixer des occupations de terrain et des hauteurs de constructions conformes à l'identité de la ville,
- protéger les espaces verts situés dans les résidences (ex : résidence Louis Larivière, résidence du Moulin, etc...)
- contenir les velléités d'extension des grands ensembles,
- fixer des règles de division parcellaire afin d'éviter les constructions inadaptées générant des conflits de voisinage,
- fixer des règles pour le maintien du commerce en centre-ville et renforcer son attractivité.

Ces règles permettront de mettre en cohérence certains points réglementaires du PLU actuel et ne seront applicables que pour toutes nouvelles demandes dès l'approbation prévue mi 2025.

La Comète :

Un regard attentif a été réservé pour ce quartier qui fait face à de nombreuses difficultés depuis plusieurs années. C'est pourquoi, à travers le PLUi, la ville et Paris Terres d'Envol entendent :

- fixer des règles d'occupation du sol pour interdire certaines activités incompatibles avec le quartier,
- limiter les divisions parcellaires afin d'éviter des constructions inadaptées dans ce quartier,
- permettre la création de nouvelles activités sur les anciens terrains de Chimirec tout en préservant la tranquillité des riverains et permettant le désenclavement du quartier pavillonnaire grâce à de nouvelles voies.



Comment participer ?

En mairie et au siège de Paris Terres d'Envol
des registres sont à votre disposition dans votre mairie ou au siège de Paris Terres d'Envol (50 allée des impressionnistes, 93420 villepinte)

32 permanences (4 par ville)
qui permettront au public d'être reçu par un membre de la commission d'enquête publique.

Par courrier adressé à :

Monsieur le président de la commission d'enquête du PLUi de Paris Terres d'Envol - BP 10018 93601 Aulnay-sous-Bois cedex

Par voie dématérialisée

sur le site internet dédié à la procédure : <https://www.registre-numerique.fr/elaboration-plui-paris-terres-denvol>



pour accéder au registre numérique, flashez le QR code



À Dugny, les permanences se tiendront au sein de l'Hôtel de Ville les jours suivants :

- **Lundi 25 novembre de 14h à 17h**
- **Jeudi 5 décembre de 9h à 12h**
- **Vendredi 13 décembre de 14h à 17h**
- **Mercredi 18 décembre de 9h à 12h**

Par voie électronique à l'adresse suivante :

elaboration-plui-paris-terres-denvol@mail.registre-numerique.fr

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



Thierry PICHOT-MAUFROY

Adjoint au maire, délégué à la Sécurité,

GROUPE "DUGNY POUR TOUS"

PROTÉGEONS NOTRE COMMUNE DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX CAMPEMENTS ILLICITES

En moins d'un an, deux campements illégaux se sont installés le long de la RD84a à Garges-lès-Gonesse, sur un terrain appartenant au conseil départemental du Val-d'Oise, provoquant des nuisances importantes pour les habitants de Dugny. Ces situations répétées perturbent gravement la tranquillité publique et mettent à mal l'entretien de nos espaces publics, tout en générant des coûts supplémentaires pour notre collectivité.

Face à cela, **notre maire, Quentin Gesell, et la majorité municipale demandent fermement au département du Val-d'Oise de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher toute nouvelle installation illégitime.** Il est impératif que des dispositifs préventifs efficaces soient mis en place pour protéger les Dugnysiens et préserver notre cadre de vie. Soyez assurés que nous sommes pleinement mobilisés à défendre les intérêts de notre commune avec la plus grande détermination.



Faouzy GUELLIL
Président du groupe

Janine LOPEZ
Franck LECONTE
Sarah BOUZID

GROUPE «AU CŒUR DE DUGNY»

LE HOLD-UP DÉMOCRATIQUE !

Le gouvernement de droite de Michel Barnier n'est aucunement représentatif du vote des Français qui a mis le Nouveau Front Populaire en tête. C'est la coalition des perdants des élections législatives.

Ce nouveau gouvernement officialise le mariage entre les macronistes et les "Républicains" avec la bénédiction du Rassemblement National. Ne désespérons pas même s'il y a de quoi. Le vrai changement et l'alternance se préparent maintenant.

À Dugny, bientôt l'installation d'un data center, au niveau de la rue Lorenzi, un choix désastreux pour l'écologie ! La pollution des data centers provient essentiellement de leur besoin en électricité continue puisqu'ils fonctionnent 24h/24h. C'est une énorme consommation d'eau ! Après l'aéroport du Bourget et ses vols de jets privés, après l'agrandissement de la station d'épuration en limite de Garges les Gonesse, et ses odeurs nauséabondes, voilà que la majorité municipale nous propose de faire le choix d'un data center !



Frédéric NICOLAS

Président du groupe

Françoise SAUVAGET
Malet DRAME

GROUPE «RENOUVEAU POUR DUGNY»

ARTICLE NON TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS IMPARTIS



Séverine LEVÉ

Présidente du groupe

Michel ADAM
Julie SANS
Mohamed IMZILNE

GROUPE «LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE»

ARTICLE NON TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS IMPARTIS



Karim AMIMEUR

Conseiller municipal

INDÉPENDANT

A QUOI JOUE SEINE-SAINT-DENIS HABITAT ?

La situation économique du pays est dégradée ; encore plus sur notre territoire et pour ses habitants qui subissent au premier chef cette situation.

Mais que fait le premier bailleur social du 93? Il choisit d'augmenter les loyers de ses locataires à compter de janvier 2025. Tout simplement incompréhensible...

Si les « résidences » gérées par ce bailleur étaient toutes exemptes de défauts, qu'il y faisait bon vivre par le cadre exceptionnel qui serait fourni aux habitants, on pourrait le comprendre, mais là...

Nombre de locataires sont déjà venus à moi pour dénoncer leurs conditions de vie alors même qu'ils règlent leurs loyers rubis sur l'ongle. Moisissures, maladies chroniques des enfants, insalubrité générale, la liste est longue et les réponses inexistantes. J'ai vécu Cité L'Eguiller 15 ans, et j'ai moi-même expérimenté l'inefficacité de ce bailleur. Je crois donc aisément les retours de ces personnes.

Les amicales de locataires se battent pour tenter d'apporter des solutions et sont opposées à ces augmentations. Espérons que Seine-Saint-Denis Habitat retrouve la raison et fasse preuve de sérieux envers ses locataires.

Agenda

Billetterie en ligne sur www.ville-dugny.fr

54^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

➡ **Samedi 9 novembre**
à 11h
Place du 16 août 1943

106^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

➡ **Lundi 11 novembre**
à 11h
Place du 16 août 1943

CONCERT SALON ROMANTIQUE

➡ **Samedi 9 novembre**
à 18h
Auditorium J.-B. Pergolèse



SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS

Lotte au Bal des Petites Bêtes
➡ **Mercredi 12 novembre**
à 10h30
Médiathèque Anne Frank

MINI-SORTIE SENIORS

Musée archéologique
du Val d'Oise
➡ **Jeudi 14 novembre**
Gratuit sur réservation à
l'espace Seniors
(places limitées)

ÇA PATINE À TOKYO

Théâtre
➡ **Vendredi 15 novembre**
à 20h30
Salle Henri Salvador

ATELIER GOÛTER-PHILO

Avec Diego Vernazza
de la compagnie Les Petites
Lumières
➡ **Mercredi 20 Novembre**
à 15h
Médiathèque Anne Frank

SPECTACLE DES FAUVETTES

Tik Toque Chef
➡ **Dimanche 1^{er} décembre**
à 16h
Auditorium J.-B. Pergolèse



THE DANSANT SENIORS

sur inscription au CCAS
Tarifs : 3€ Dugnysiens
6€ Extérieurs
➡ **Jeudi 5 décembre**
de 14h à 18h
Espace Municipal des Seniors

SÉANCE DE CINÉMA Salle Henri Salvador

Tarif : 3€ /guichet unique



Le Royaume de Naya
Mercredi
20 novembre
à 14h30



Un nouveau jardin du souvenir au cimetière

A la veille de la Toussaint, la Municipalité a installé un nouveau jardin du souvenir au sein du cimetière communal. Ce nouvel espace dédié au recueillement a été pensé pour offrir un lieu paisible et respectueux pour toutes les familles.

Par ailleurs, les columbariums ont bénéficié d'un embellissement grâce à la pose d'un encadrement en marbre, apportant une touche élégante et solennelle au site.

Ces aménagements, financés par la commune, représentent **un investissement de 19 000€**, témoignant de l'engagement de la ville à améliorer les infrastructures publiques et à honorer dignement la mémoire des défunts.



Les cimetières passent à l'heure d'hiver

Depuis le 2 novembre et jusqu'au 28 février, les cimetières de Dugny seront ouverts au public de 8h à 17h. Ces nouveaux horaires d'hiver permettront aux visiteurs de se recueillir dans de meilleures conditions malgré la baisse de la luminosité.

Noces d'Or, de Diamant et de Platine : signalez-vous !

Les couples ayant célébré leurs 50, 60, ou 70 ans de mariage en 2024 sont invités à se faire connaître auprès de l'Espace Municipal des Seniors.

La ville souhaite honorer ces moments exceptionnels et marquer ces anniversaires symboliques par une cérémonie dédiée.

Les intéressés peuvent se signaler directement auprès du service pour participer à cet événement qui célébrera l'amour et la longévité de leurs unions.



Espace Municipal des Seniors
2, avenue de la 2^{ème} Division Blindée
93440 DUGNY
Tél. : 01 49 92 66 12



Nelson Montfort et Philippe Candeloro à Dugny

Le vendredi 15 novembre à 20h30, la salle Henri Salvador accueillera la comédie « **Ça patine à Tokyo** », avec Philippe Candeloro et Nelson Montfort. Dans cette pièce pleine de rebondissements, les deux stars du patinage artistique se retrouvent à Tokyo pour commenter la finale des Jeux Olympiques, mais leur programme est bouleversé lorsqu'un cadavre est découvert dans la baignoire de la chambre de Philippe Candeloro. Entre suspense et humour, les deux complices devront résoudre ce mystère sans compromettre la compétition. Une soirée prometteuse à ne pas manquer !



Tarifs et réservations
sur ville-dugny.fr

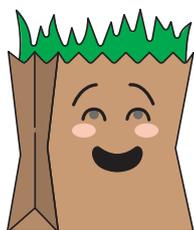
Campus du numérique : enquête publique jusqu'au 15 novembre



Dans le cadre du projet de campus du numérique situé sur les anciens terrains de la base aéronavale, une enquête publique unique est actuellement ouverte jusqu'au 15 novembre inclus.

Cette enquête porte sur trois procédures liées à la construction d'un Datacenter par la société Digital Dugny. Le commissaire

enquêteur assurera encore deux permanences au sein de l'Hôtel de Ville, **le jeudi 07 novembre de 9h à 12h et le vendredi 15 novembre de 14h à 17h**. Un registre dématérialisé est également disponible et accessible depuis le site ville-dugny.fr



Déchets verts : dernières collectes !

L'approche de la fin de l'année est aussi synonyme de la trêve de la collecte des déchets verts. Celle-ci est encore assurée pour tous les lundis de novembre. La collecte s'arrêtera le lundi 25 novembre 2024 avant une reprise au mois de mars 2025.



La collecte s'arrêtera
le **lundi 25 novembre 2024** avant
une reprise au mois de mars 2025



106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

La Municipalité vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 106^e anniversaire de l'Armistice de 1918, qui aura lieu le **lundi 11 novembre 2024, à 11h**, sur la place du 16 août 1943. Ce moment de recueillement rendra hommage aux dugnysiens disparus durant la Grande Guerre ainsi qu'à tous les Morts pour la France.



Lundi 11 novembre 2024, à 11h00
Place du 16 août 1943



Le saviez-vous ?

Saviez-vous que les interventions des Pompiers de Paris sur notre ville représentent une charge financière dans le budget communal ? Comme chaque année depuis la départementalisation du fonctionnement des pompiers aux débuts des années 2000, les villes versent une contribution annuelle pour le fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours.



Pour la ville de Dugny, cela représente un budget de **270 340 €** pour l'année 2024.



VILLE-DUGNY.fr

RAS-LE-BOL DES INCIVILITÉS !

**AMENDE
JUSQU'À
2500 €**

(Art. L.541-46 du Code de l'Environnement)

DUGNY LUTTE CONTRE

**LES DÉPÔTS
SAUVAGES**